

Saint-Brieuc, le 28 mars 2023

A Mme/M. ....

Objet : Convocation stage syndical

Formation syndicale dans la Fonction Publique  
Décret n° 84-474 du 15 juin 1984

Cher(e) Collègue,

Tu es convoqué(e) au stage de formation syndicale organisé par notre section départementale en collaboration avec le CFMS (Centre de Formation des Militants Syndicalistes).  
Ce stage se déroulera :

**Mardi 23 mai 2023**  
**à l'Union départementale Force Ouvrière**  
**5, rue de Brest à St-Brieuc**  
**de 9 heures à 17 heures**

Tu veilleras à déposer ta demande de congé, accompagnée de la présente convocation, au plus tard un mois avant le début du stage, soit le 23 avril, auprès de la Direction académique (DIVEL 1 – Pôle ASH).

Salutations syndicalistes.

Pour la FNEC FP-Force Ouvrière des Côtes-d'Armor,  
Le Secrétaire départemental  
Stéphane MOTTIER

